

Annexes – Aides à la mobilité internationale (document à conserver par l'étudiant pendant sa mobilité)

L'attribution des aides financières à la mobilité n'est pas automatique et dépend de la décision de la Commission d'attribution des aides à la mobilité de La Martinière.

1. Conditions d'éligibilité et critères de sélection pour l'attribution des aides : l'étudiant doit être inscrit dans une formation de niveau bac+2 ou supérieur lors de la réalisation.

Critères complémentaires : l'étudiant ne peut effectuer la mobilité dans le pays dont il a la nationalité ou dont il est résident

2. Pièces à joindre au dossier de demande de soutien financier

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission d'attribution des aides à la mobilité.

	Etudes	Stage
1- Demande de soutien financier (à remettre à votre correspondant conformément au calendrier indiqué au recto)	<input type="checkbox"/> Contrat d'études/learning agreement (original) : Erasmus / hors Erasmus <input type="checkbox"/> calendrier universitaire de l'université d'accueil	<input type="checkbox"/> attestation d'acceptation de stage (original si possible)
	<input type="checkbox"/> 3 photocopies (format A4) de votre relevé d'identité bancaire ou postal <u>au nom et à l'adresse du bénéficiaire</u> <input type="checkbox"/> lettre de motivation <input type="checkbox"/> CV <input type="checkbox"/> Carte S.S. euro. <input type="checkbox"/> Attestation extension assurance internationale <input type="checkbox"/> Carte d'étudiant <input type="checkbox"/> Copie de la convention LMD (Stages) <input type="checkbox"/> votre dossier Explora Sup si vous êtes candidat et éligible à cette allocation <input type="checkbox"/> étudiants boursiers : copie de votre notification définitive d'attribution de bourse 2015-2016 <input type="checkbox"/> Copie recto verso CNI ou passeport	
2- Dossier Explora Sup (à joindre à votre dossier de demande de soutien financier)	Un dossier de candidature spécifique doit être constitué..	
	<input type="checkbox"/> fiche récapitulative de la demande Explora Sup signée par le candidat (originale) <input type="checkbox"/> Un CV dactylographié en français <input type="checkbox"/> 2 relevés d'identité bancaire ou postal au nom et à l'adresse du bénéficiaire (format A4) <input type="checkbox"/> Copie de la convention de stage <input type="checkbox"/> étudiants boursiers : copie de votre notification définitive d'attribution de bourse 2015-2016	

3. Pièces à joindre au cours et à l'issue de votre séjour (à votre correspondant des relations internationales)

	Etudes	Stage
Au début de votre séjour (au maximum 1 mois après l'arrivée)	<input type="checkbox"/> Attestation d'arrivée par mail <input type="checkbox"/> Contrat d'études/learning agreement ERASMUS	<input type="checkbox"/> Attestation d'arrivée par mail <input type="checkbox"/> convention Erasmus pour les mobilités de stage
A la fin de votre séjour (au maximum 15 jours après le dernier examen ou la fin du stage)	<input type="checkbox"/> attestation de fin de séjour (Erasmus / hors Erasmus) <input type="checkbox"/> rapport final (Erasmus / hors Erasmus) <i>Nota Bene : le bilan pour les mobilités Erasmus est à remplir sur la plateforme Mobility Tool+. Un mail automatique vous sera envoyé en fin de mobilité.</i>	<input type="checkbox"/> attestation de fin de séjour (Erasmus / hors Erasmus) <input type="checkbox"/> rapport final <i>Nota Bene : le bilan pour les mobilités Erasmus est à remplir sur la plateforme Mobility Tool+. Un mail automatique vous sera envoyé en fin de mobilité.</i>

La modification de la durée de votre séjour, le non respect de ces conditions d'attribution comme le défaut de transmission des documents justificatifs peut amener La Martinière à vous demander le remboursement partiel ou total de l'aide attribuée. Tout désistement ou modification de la durée de votre séjour ou de votre contrat d'études devra être immédiatement signalé à votre correspondant des relations internationales et à la Direction des relations internationales.

Allocataires Explora Sup : actuellement une attestation de présence ainsi qu'un questionnaire bilan de mobilité (à remplir en ligne) sont à transmettre directement au Pôle mobilité de la Région Rhône Alpes, à l'issue des trois premiers mois de mobilité (13 semaines). 75% de l'allocation vous est versée directement par le Conseil régional dès le début de votre séjour, le restant sera versé après la mobilité.

Contacts :

> Correspondants des relations internationales:

> Direction des relations internationales

Adresse postale : La Martinière Diderot - Direction des relations internationales - 18 place Gabriel Rambaud 69283 LYON Cedex 01

- Gestionnaire Mobilités: Dominique SEBAG, dominique.sebag@ac-lyon.fr Tel : 04 37 40 87 21

Avec le soutien financier de :

